

Lettre de la phase contradictoire péril ordinaire
Destinataire : propriétaire de l'édifice

OBJET : PHASE CONTRADICTOIRE – PROCEDURE DE PERIL ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Mon attention a été attirée par le mauvais état du bâtiment cadastré référence(s) cadastrale(s) situé adresse complète, dont vous êtes propriétaire(s).

Cet immeuble présente les désordres suivants :

-désordre 1.....
-désordre 2.....
-désordre 3.....

L'état de votre immeuble présente un danger pour la sécurité publique, ce qui est de nature à justifier l'ouverture d'une procédure d'arrêté de péril ordinaire, conformément aux articles L.511-1 et L.511-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Conformément à ces dispositions, je vous demande de bien vouloir m'informer, sous un délai de ajouter délai (1 mois minimum), des mesures que vous comptez prendre pour prévenir les dangers ci-dessus évoqués. Je tiens à vous préciser qu'en cas de silence de votre part, je serai contraint de prendre un arrêté de péril d'ordinaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Joindre à ce courrier :

- Plan cadastral et relevé de propriété
- Photographies
- Rapport établi par un agent compétent, un architecte, etc.